

**DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR L'IJECT 2017-2018**  
**Montants repères provisoires des activités et des forums**

Catégorie	Montant repère provisoire
<p><b>1. Activité ou forum à l'intention du personnel enseignant, des instructeurs et du personnel</b></p> <p><b>Forums pour enseignants de la DRC, instructeurs, personnel (niveaux secondaire et collégial)</b></p> <p>Cette catégorie regroupe les forums pour le personnel enseignant scolaire et collégial de la double reconnaissance de crédit (DRC). Il s'agit généralement d'ateliers d'une journée. (Des élèves du niveau collégial ou secondaire peuvent dans certains cas prendre part à ces activités et leur participation est alors financée selon le même montant repère).</p>	50 \$ / participant
<p><b>2. Activité ou forum à l'intention des élèves et des parents</b></p> <p><b>Activités pratiques pour les élèves et les parents</b></p> <p>Cette catégorie regroupe les activités axées sur les élèves. (Le personnel enseignant et les instructeurs peuvent également prendre part à ces activités; leur participation est alors financée selon le même montant repère.)</p> <p><i>Exemples : Expérience pratique au collège pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année; ateliers liés au curriculum offerts par des étudiants collégiaux à des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année dans une école.</i></p>	50 \$ / participant
<p><b>3. Autre</b></p> <p>Veillez décrire en détail l'activité et le financement demandé.</p> <p><i>Exemple : Afficher des approches novatrices et efficaces concernant les programmes à double reconnaissance de crédit sur le site Web des équipes de planification régionale (EPR).</i></p>	Pas de montant repère – Veuillez inscrire la demande de financement dans la section « Financement divers » du formulaire de demande

Si le montant repère génère trop ou pas assez de financement pour mettre en œuvre une activité ou un forum, les EPR sont priées de préciser leur demande dans la section Divers de la demande en ligne plutôt que de présenter une demande de financement repère.

### **Planification des activités et des forums**

Activités prioritaires pour 2017-2018 :

- Une journée d'activités pratiques pendant la journée d'école ordinaire
- Les élèves des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années sont la première priorité, ceux des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années la deuxième priorité, et ceux des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années la troisième priorité
- Nuits sur place seulement au besoin à cause de la distance
- Sur un campus ou dans une école; c.-à-d., pas dans des salles communautaires ou de syndicat
- Pour les élèves qui n'ont peut-être pas d'autres possibilités de participer à des activités au collège

Les expériences d'anticipation pour les MHS ne seront pas approuvées car elles devraient être financées dans le cadre du programme de MHS.

Il est recommandé que les EPR basent leurs décisions concernant les activités et forums sur les données des années précédentes. Elles doivent faire particulièrement attention au nombre de participants approuvés par rapport au nombre réel de participants.

### **Temps de détachement des enseignants et frais de transport**

Le coût associé au détachement des enseignants et aux frais de transport n'est pas inclus dans les montants repères. En conséquence, veuillez inscrire les coûts prévus dans la section du formulaire de demande en ligne « Financement supplémentaire ». Pour le détachement du personnel enseignant, les EPR devraient travailler avec les conseils scolaires afin de réduire ce type de coût en puisant, si possible, dans les fonds des conseils réservés au perfectionnement professionnel. En 2015-2016, les coûts de transport, qui peuvent être difficiles à prédire, ont été surestimés de même que le besoin d'un temps de détachement du personnel enseignant.

### **Frais divers**

Tout coût non intégré dans les montants repères peut être réclamé dans la section des frais « divers » de la proposition. Cependant, les coûts suivants ne seront pas approuvés dans la section « divers », car ils sont inclus dans le calcul des montants repères :

- Installations
- Planification, coordination ou élaboration de programmes
- Équipement audio-visuel
- Achats de programmes-cadres ou de ressources
- Réunions ou séances
- Alimentation et restauration

- Célébrations spéciales et cérémonies de remise de prix
- Membres du corps professoral et du personnel de soutien, à moins qu'ils ne soient au centre de l'activité à titre de présentateurs ou de participants
- Temps de détachement du personnel enseignant du secondaire qui accompagne les élèves au collège
- Frais d'administration d'établissement de services financiers

### **Transfert de fonds entre des catégories de financement ou des activités et forums**

Veillez faire approuver le transfert de fonds entre des catégories (montants repères, détachement, transport, divers) ou des activités et forums au moyen d'une modification du contrat.